

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.		DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.	
3 heures 19 minutes du matin, Poste.		3 heures 02 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
6 — 37 — — Direct.		7 — 52 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 04 — — Omnibus.		9 — 50 — — Express.	
4 — 35 — — soir, Express.		4 — 54 — — soir, Direct.	
7 — 11 — — Omnibus.		5 — 47 — — Omnibus.	
		9 — 57 — — Poste.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

PRIX DES INSERTIONS :
 Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —
ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Les journaux d'Angleterre et d'Autriche paraissent vivement préoccupés de la réponse de l'archiduc Maximilien, qu'ils apprécient du reste de façons bien différentes.

Une partie de la presse autrichienne, opposée à l'acceptation du trône du Mexique, s'attache, en commentant le sens des paroles du prince, à exagérer l'importance des garanties qu'il réclame et à montrer les difficultés que l'on rencontrerait en Europe et surtout en Angleterre pour obtenir ces garanties.

« Si les paroles prononcées aujourd'hui par l'archiduc Maximilien restent une vérité, dit la *Presse* de Vienne, si les conditions posées ne sont pas de pure forme, il est à peine possible d'y voir autre chose qu'un refus poli de la couronne offerte. »

Comment concilier ce langage avec l'appréciation des journaux anglais qui tendent au contraire à considérer la réponse de l'archiduc comme une acceptation définitive?

Le *Morning-Post*, applaudissant hier à la réponse de l'archiduc, n'appelait-il pas les garanties qu'il demande : de simples formalités? Le *Globe*, de son côté, bien qu'il se montre plus réservé et qu'il déclare que les garanties ne doivent pas être données légèrement; qu'elles peuvent être le germe de conséquences graves et de troubles sérieux pour ceux qui les donneront, dit cependant : « Nous désirons tous voir prospérer le Mexique; nous sommes jusqu'à un certain point, intéressés directement à sa prospérité, et nous ne doutons pas que

l'Angleterre ne donne son encouragement moral à tout ce que l'archiduc Maximilien fait présager. »

On assure qu'une interpellation doit être faite au Reichsrath, au sujet de l'acceptation conditionnelle de l'archiduc Maximilien. (La France).

La *Correspondance générale* de Vienne, fait les réflexions suivantes à propos de la réponse de l'archiduc Maximilien à la députation mexicaine :

« On comprend que l'archiduc pouvait d'autant moins accepter l'offre de la junte de Mexico (offre qui n'a trouvé jusqu'ici d'adhésions que dans un petit nombre de départements occupés par les troupes françaises), que d'autres conditions, particulièrement, l'appui effectif des puissances maritimes, ne sont encore qu'à l'état d'éventualités. L'Angleterre n'a pas encore promis officiellement son appui, bien que l'opinion publique de ce pays soit favorable au projet. Quant à l'appui français, il serait certainement d'une haute importance pour cette nouvelle création politique, mais il ne peut y avoir à cet égard de gage complètement rassurant, que dans des garanties solennellement données. »

Le *Times* dit, au sujet des garanties réclamées par l'archiduc Maximilien :

« L'archiduc attend beaucoup de la France et un peu de l'Angleterre. Il se tromperait s'il attendait de l'Angleterre qu'elle prît une part égale à celle de la France dans l'appui à donner au Mexique. Il est impossible que la France rappelle ses troupes après l'arrivée de Maximilien au Mexique, ce serait l'exposer à des

humiliations et au retour de l'anarchie. Mais il est impossible que l'Angleterre se joigne jamais à une occupation militaire du Mexique. Nous reconnaitrons l'archiduc immédiatement; nous aurons de l'amitié pour le Mexique, mais nous n'irons pas plus loin. »

A propos de la circulaire affirmant que les Mexicains sont opposés à la monarchie, le *Morning-Post* dit que la France ne pourrait pas songer au rétablissement de la monarchie, si les Mexicains y étaient réellement opposés. — Havas.

La plupart des puissances ont fait connaître leur intention de reconnaître le nouvel empire mexicain. Parmi elles, on cite : la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Turquie, la Belgique, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark. Parmi les puissances qui ne figurent pas dans cette énumération, aucune n'a manifesté une opinion contraire. (La France).

On mande de Hambourg, le 6 octobre : L'*Invalide* annonce que par suite d'un ordre ministériel, douze batteries cuirassées et deux vaisseaux de ligne, ont été récemment munis de leurs équipages et de leurs canons.

De nouveaux engagements ont eu lieu entre les Russes et les insurgés dans les gouvernements de Kowno, Grodno, Vilna et Minsk. — Havas.

On mande de Copenhague, le 4 octobre : D'après des informations venant de bonne source, la convention dano-suédoise stipule

que la Suède fournira des troupes auxiliaires au Danemark contre tout ennemi qui franchirait l'Eider, sans faire dépendre son secours de conditions relatives à la cause immédiate d'une semblable invasion.

Le *Moniteur* du 5 publie une correspondance de Naples, en date du 30 septembre. Ce document indique une recrudescence du brigandage et signale, dans les environs de Castellamare, une attaque d'une audace inouïe. 120 personnes ont été prises par une bande de 30 ou 40 réfractaires. Les Calabres aussi semblent agitées et le gouvernement du roi Victor-Emmanuel a pris les mesures les plus rigoureuses pour étouffer ces mouvements inquiétants. Le général Pallavicini a fait arrêter 200 personnes à Bénévent, et à Sorrente 123 personnes suspectes ont été enlevées et déportées. La même correspondance annonce que le prince Humbert prend le commandement d'une brigade de la garnison de Naples.

Le *Movimento* signale à l'attention du gouvernement de Turin un nouveau repaire d'où sortiraient les bandes dont les fréquentes excursions viennent de raviver les inquiétudes des habitants du royaume de Naples.

D'après ce journal, un agent bourbonien serait établi à Constantinople, où il enrôlerait les Calabrais, les Abruzzais et les Siciliens, qui se trouvent en grand nombre dans cette ville. Ces enrôlements seraient faits au nom de la Pologne, et les individus engagés seraient transportés sur les côtes de l'Italie méridionale par un navire couvert du pavillon français. (La France).

FEUILLETON.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite et fin.)

Dans cette nouvelle position, son cou, bien dégagé, présentait deux points d'un noir de jais, tranchant sur un épiderme d'une rare blancheur.

Kerven les aperçut et les touchant du doigt : — Ah ! les voilà ! s'écria-t-il ; les voilà les deux signes mentionnés dans la lettre. J'étais bien sûr, moi, de les avoir aperçus à cette place. Ah ! devant cette particularité flagrante, personne ne peut plus croire que je sois un imposteur !

Maxime et Bamalec cessèrent d'examiner le portefeuille, la lettre et les papiers de James Maxwell ; ils se mirent à considérer avidement les marques signalées par Kerven.

Pendant ce temps, Antonine se glissait vers son amie ; elle abaissait la colerette de Camille, et mettait à nu deux points parfaitement semblables à ceux qui se dessinaient sur le cou de Simplicie.

Appelant alors, par un geste furtif, l'attention de

Maxime et de Bamalec sur la jeune femme dont le cœur était tout gonflé :

— Voici Diana ! murmura-t-elle rapidement. Voici la sœur de William !

Les deux hommes tressaillèrent ; mais par un instinct de circonspection, ils ne dirent mot.

Philippe Kerven n'avait rien vu, rien entendu de cet incident.

— Eh bien ! demanda-t-il, ai-je gagné les cinquante mille francs ? Puis-je emporter l'obligation ?

— Dans quelques minutes, répondit Antonine. Je crois que Simplicie va se réveiller, cette fois. Laissez-moi l'interroger : il faut qu'aucun doute ne reste ici dans nos esprits.

— Qu'allez-vous donc lui demander ? reprit Kerven avec un peu d'inquiétude.

— S'il se rappelle maintenant des noms qui tantôt échappaient à sa mémoire au milieu des souvenirs les plus présents de sa famille.

Comme elle achevait ces mots, Simplicie ouvrait de grands yeux et regardait avec étonnement autour de lui.

Puis, reconnaissant Antonine, il se levait et lui souriait.

— Vous êtes là, lui dit-il. Je suis bien heureux de

vous retrouver. D'ailleurs je ne vous ai pas quitté un seul instant.

— Comment cela ?

— C'est tout simple : tandis que je dormais je vous voyais en rêve. Nous allions tous deux en un sentier rempli d'herbes et de fleurs, et nous nous tenions par la main. Mon père, ma mère et ma sœur nous suivaient à quelques pas... Leurs regards semblaient nous souhaiter du bonheur.

— Rêve charmant ! rêve de bon augure ! répondit gracieusement Antonine... Mais dites-moi, reprit-elle en profitant de la transition avec son habituelle vivacité, dites-moi, mon ami, votre rêve vous a-t-il par hasard, révélé les noms de vos parents ? Vous savez, ces noms que vous n'avez pu m'apprendre encore.

— Il me semble que oui.

— Voyons, dites-les moi.

Mais il eut beau violenter sa pensée, fondre son cerveau : cette fois encore rien ne jaillit.

— Oh ! s'écria-t-il, je vaincrai tôt ou tard ce caprice de mon esprit !

— Si je prononçais les noms que vous cherchez, peut-être les reconnaitriez-vous ?

— Oui.

— Alors, parlez ! parlez !

— Votre père, reprit Antonine avec finesse, ne se nommait-t-il pas Samuel Johnson ?

— Non ! non ! répondit Simplicie, l'œil fixe, et sans hésiter.

— C'était donc Thomas Mackensie ?

— Non, non.

— James Maxwell, alors ?

Le jeune homme bondit.

— James Maxwell ! c'est James Maxwell ! proféra-t-il avec exaltation.

Bien qu'on dût s'attendre à cette péripétie, il y eut sur chaque visage un tressaillement. Quand l'émotion se fut un peu calmée :

— William ! appela doucement Antonine, William !...

— Voilà mon vrai nom ! interrompit aussitôt Simplicie... Et tenez, reprit-il, je retrouve en ce moment celui de ma sœur.

— Quel est-il ? balbutia Camille en appuyant une main sur ses lèvres comme pour adresser un baiser à son frère.

— Diana !... Diana !...

— C'est cela même, répétèrent quatre voix.

— Décidément, exclama Kerven, j'empoche l'obli-

L'Opinion de Turin, donne la nouvelle suivante :

Les voyageurs rançonnés par les brigands sur le chemin de Castellamare ont tous été délivrés.

Les lettres de Naples, du 3, annoncent que les obsèques de l'ex-triumvir romain, Sterbini, ont été célébrées par l'association des prêtres libéraux.

Les avis des provinces signalent une recrudescence du brigandage. Le délai accordé par les autorités italiennes étant expiré, les troupes poursuivent les brigands à outrance.

On annonce de Rome, le 3, l'arrestation du pharmacien chez qui on a découvert l'imprimerie mazzinienne. Les listes d'abonnement au journal *Roma o Morte* donneront lieu à des poursuites. — Havas.

Les nouvelles de Syrie sont peu satisfaisantes. Des bandes druses tiennent la campagne et s'avancent audacieusement jusqu'aux portes de Damas, où l'ordre semble, du reste, rétabli, et où les opérations de la circonscription sont activement poursuivies sans résistance.

Les Druses ont passé les limites de la B'kaa, et se sont répandus dans la montagne. Leurs attaques ont effrayé les caravanes, au grand préjudice du mouvement commercial à Damas.

Des dépêches de New-York, apportent de nouveaux détails sur la victoire remportée par le général Braxton-Brigg sur les fédéraux. La lutte a été très-vive; elle ne s'est terminée qu'après deux jours de combat acharné. Les pertes des fédéraux sont évaluées à 12,000 hommes. Les confédérés ont pris 20 canons et fait 2,500 prisonniers; leurs pertes ne dépassent pas le nombre de 5,000 hommes mis hors de combat.

On s'attend à une nouvelle bataille près de Gordonsville, où l'on suppose qu'une partie des troupes du général Meade rencontrerait les confédérés.

Les mêmes dépêches annoncent, d'après le *Richmond Dispatch*, que le gouvernement du Sud aurait contracté en France un emprunt de cent millions de francs qui serait garanti par le coton qui se trouve en la possession des confédérés. C'est la première nouvelle que nous ayons de cet emprunt et nous la reproduisons sous toutes réserves. Si ce fait était vrai, il nous semble que son importance même l'aurait déjà signalé à la presse et à l'attention publique. (La France).

New-York, le 26 septembre. — Burnside occupe maintenant une position d'où il pourra empêcher un mouvement de flanc des confédérés.

La position de Rosenkranz est meilleure. L'armée de Meade s'est mise en marche. Elle a pris des provisions pour une destination inconnue.

Ou assure que les renforts envoyés de Virginie à Bragg ont laissé Richmond presque sans défense.

Un autre mouvement des troupes fédérales a eu lieu sur la ligne de Baltimore et de l'Ohio. — Havas.

Nous avons annoncé qu'une grande fermentation régnait dans plusieurs provinces de l'Inde anglaise, et qu'on craignait un soulèvement dirigé par le célèbre chef Nana-Said. Les journaux de Londres ont paru attacher peu d'importance à ces nouvelles.

Nous apprenons que le gouvernement britannique, qui n'est pas de leur avis, vient de décider l'envoi de renforts dans l'Inde, et que déjà les 76^e et 55^e régiments d'infanterie de ligne ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir et qu'il doivent s'embarquer dans quelques jours à Portsmouth. (La France).

Nous avons des nouvelles particulières de Madagascar du 21 août dernier. A cette date, le commandant Dupré avait reçu un projet de traité que le gouvernement de la reine lui proposait de substituer à celui qu'il avait signé avec le roi Radama. Le commandant Dupré avait refusé d'entrer dans cette voie, réclamé le maintien pur et simple du traité primitif et maintenu son ultimatum. En même temps, il avait écrit à la reine pour lui faire comprendre combien son manque de foi vis-à-vis d'une nation aussi loyale et aussi puissante que la France était regrettable, et lui déclarer qu'il aurait pour elle, si elle persistait, les conséquences les plus graves.

La frégate à vapeur *Hermione* était mouillée à portée de canon de Tamatave; elle n'a jamais manifesté l'intention de bombarder cette ville. Le commandant Dupré sait qu'un acte de ce genre n'amènerait aucun résultat, et que la solution de la question est à Tananarive. On pensait que s'il n'obtenait pas de solution, il prendrait ses mesures afin de pouvoir se rendre à la capitale. (La France).

ASCENSION DU BALLON LE GÉANT.

L'ascension de l'aérostat gigantesque de M. Nadar avait attiré, dimanche, dans l'enceinte du Champ-de-Mars et sur les hauteurs voisines une affluence considérable. La population parisienne avait voulu par son empressement encourager cette tentative, et le départ du *Géant* a donné lieu à une véritable fête qui a été à la fois très-brillante et très-intéressante.

Le ballon, retenu par ses agrès, se gonflait sensiblement, et la nacelle, promenée devant le cercle des spectateurs, attirait les regards par ses vastes proportions et par la variété des accessoires suspendus tout autour: provisions de bouche, armes de guerre dans le cas peu probable d'une descente sur une terre inhospitalière, enfin deux cages de pigeons rapporteurs.

On distinguait trois appareils de photographie installés du côté de l'Ecole Militaire et occupés à reproduire tous les détails de cette ascension.

Vers 4 heures, la foule devenait de plus en plus compacte, et les cordons de troupes chargés de maintenir l'ordre étaient parfois impuissants à arrêter le flot de spectateurs qui cherchaient à se rapprocher de l'immense montgolfière. Les ambassadeurs annamites ont eu quelque peine à atteindre les places qui leur avaient été destinées.

L'énorme ballon commençait à s'agiter et bientôt les voyageurs qui devaient prendre part à cette excursion aérienne, ont dû faire leurs adieux à leurs amis et monter dans la nacelle. Parmi ces hardis compagnons de M. Nadar on remarquait une jeune femme, M^{me} la princesse de La Tour-d'Auvergne, qui, venue au Champ-de-Mars en simple spectatrice, n'a pu résister au désir de partager les émotions d'un voyage dans les airs. Le prince de Sayn Wittgenstein se trouvait également au nombre des passagers, ainsi que M. Delessert, M. Th. de Saint-Félix, M. le comte Saint-Martin, M. Thirion, etc.; n'oublions pas notre confrère Robert Mitchell, qui s'est chargé de rendre compte dans le *Constitutionnel* de ses impressions aérostatiques.

A cinq heures tout était prêt pour le départ. MM. Nadar et Godard fils, chargés de la direction des manœuvres, ont donné le signal, et le *Géant* s'est élevé dans les airs aux applaudissements de la foule. Les voyageurs ont répondu à ces témoignages de sympathie par une pluie de bouquets et de fleurs.

Le ballon, arrivé une hauteur de 7 à 800 mètres environ, a pris la direction de l'est, et, pendant assez longtemps, la population parisienne a pu le suivre dans sa course.

FÉLIX RIBEYRE.

P.-S. — Une dépêche, qui nous arrive à l'instant, nous apprend que les voyageurs du *Géant* sont arrivés hier soir, en bon port, dans les environs de Meaux. La descente du ballon a été, sinon périlleuse, du moins difficile. L'énorme aérostat, poussé par le vent, n'a pu être arrêté par les ancres qu'après avoir parcouru une assez grande distance, imprimant ainsi à la nacelle et aux voyageurs de fortes commotions. Enfin, M. Nadar et ses compagnons ont pu mettre pied à terre, et cette vaillante troupe n'a pas eu besoin d'avoir recours à son artillerie pour trouver à Meaux une cordiale hospitalité.

Dans une lettre adressée aux journaux, M. Nadar fait le récit suivant de l'ascension du ballon le *Géant*:

« Voici, aussi bref que possible, le récit que vous avez bien voulu me demander. Hier au soir, à neuf heures, le *Géant* a dû atterrir près des marais de Barcy, deux lieues au-dessus de Meaux, après trois chocs violents dont le dernier a complètement mis sens dessus dessous

la nacelle, qui est retombée couchée sur le flanc. La rupture de notre corde de soupape, en trajet de nuit, avait dû nous faire jeter les ancres. Un des becs de la première ancre ayant été rompu, l'ancre maîtresse a maintenu heureusement. Le dégonflement a pu s'effectuer, malgré la violence du vent, et la nacelle être relevée à une heure et demie du matin. Quelques contusions légères et une foulure au genou d'un des passagers, voilà notre facture acquittée. Ce n'est pas trop cher. — Nadar. »

Contresigné: 2^e MM. de Saint-Martin; 3^e prince de Sayn Wittgenstein; 4^e E. Delessert; 5^e Thirion; 6^e Robert Mitchell; 7^e princesse de Latour-d'Auvergne; 8^e Adrien Tournachon; 9^e Th. de Saint-Félix; 10^e Piallat; 11^e Louis Godard; 12^e Jules Godard; 13^e Aide-de-manœuvre, n'a pas signé.

On annonce pour dimanche 18 courant une nouvelle ascension du *Géant*. Espérons que cette seconde épreuve d'excursion aérienne aura un meilleur succès.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* annonce que l'Empereur et le Prince Impérial ont quitté Biarritz dans la matinée du 4. Il donne des détails sur la visite faite par Sa Majesté à la grande exploitation agricole qu'elle a créée dans les Landes et à la nouvelle ville que l'été dernier a vue s'élever, en quelques jours, sur les bords du bassin d'Arcachon.

— Le yacht impérial *la Reine-Hortense*, ayant à bord S. M. l'Empereur, a mouillé mardi matin, à 9 heures, devant La Rochelle.

Des expériences d'artillerie ont dû avoir lieu dans la journée en présence de l'Empereur.

— On assure que le maréchal Forey aurait déjà quitté le Mexique, et qu'il se serait embarqué sur le paquebot-poste le *Vera-Cruz*, attendu le 16 octobre à Saint-Nazaire.

— Le *Pays* annonce, et nous sommes heureux d'annoncer avec lui, que la santé de M. Billault est complètement rétablie. S. Exc. sera de retour à Paris le 10 de ce mois.

— La villégiature de Compiègne promet d'être féconde cette année en réceptions de divers caractères: ambassadeurs d'Annam, députés de l'assemblée de Mexico, visite du jeune roi Georges de Grèce et, enfin, réception de l'archiduc Maximilien, dont on annonce la venue comme certaine pour les derniers jours du mois d'octobre. On ajoute même que le prince serait accompagné de l'archiduchesse Charlotte.

— Le roi de Bavière est parti le 5 octobre de Munich, pour Rome, S. M. passera par Lyon. Elle s'embarquera vendredi à Marseille pour Civita-Vecchia.

gation à vue sur l'avenir!

— Présentez-la demain: on y fera honneur! dit Maxime tout frémissant de joie.

— Demain? ai-je bien entendu?

— Oui.

— Ah! bravissimo! je serai exact.

Et Philippe Kerven quitta le château en se frottant les mains, comme s'il eût voulu en faire jaillir des étincelles d'allégresse.

A peine avait-il disparu, que, poussé par Antonine, Simplicie alla tomber dans les bras de Camille qu'il appela sa sœur.

— Oui, votre sœur, répondit celle-ci. Votre sœur qui vous aimait déjà fraternellement avant de savoir que des liens de parenté l'unissaient à vous! Votre sœur qui, respectant le secret d'un fait accompli, restera pour les autres Camille, mais pour vous, William, sera désormais Diana Maxwell.

En quelques mots elle fit comprendre à son frère comment elle avait été charitablement substituée à une petite fille qui venait de mourir au domaine des Ravines.

Elle lui apprit, en outre, qu'il était héritier d'une assez jolie fortune et qu'il pourrait ainsi se marier à son gré.

En s'exprimant ainsi elle avait aux lèvres une douce expression de malice, et elle regardait Antonine.

Celle-ci sourit en baissant les yeux, tandis que les joues de notre amoureux éclataient comme deux grenades.

Le soir, Maxime et Camille s'étaient retirés de bonne heure dans leur appartement.

Maxime était triste et silencieux.

Sa femme vint doucement s'appuyer à son épaule.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-elle d'une voix divine. Après ce qui s'est passé aujourd'hui, doutez-vous que Dieu ait étendu sur vous sa miséricorde?

— Non, répondit Maxime avec mélancolie. Dieu est juste, il a vu mon ardent repentir et il m'a pardonné.

— Alors, pourquoi cette ombre sur votre front? Maxime ne répondit pas. Il dévora un soupir.

— J'ai deviné, mon ami, reprit la jeune femme. Vous songez à la part qui me revient dans la restitution que vous allez faire?

— Eh bien! oui, j'y songe! murmura Maxime avec angoisse. J'y songe, et je frémis à la pensée que cette richesse me rappellera encore le testament brûlé:

— Rassurez-vous, Maxime. Sauf les cent mille francs donnés à Bamalec et les cinquante mille que vous paierez demain à Philippe Kerven, ma résolution formelle est de distribuer ma part aux pauvres.

— Quoi! vous ferez cela?

— Oui, mon ami, car je veux désormais tout devoir à votre travail.

— Ah! Camille! Camille! qu'il y a d'admirables cœurs sur la terre!

CONCLUSION.

A dater de cette époque, Maxime Tréhouart s'est lancé dans l'industrie.

Ingénieur civil, possédant une science réelle, doué d'une imagination vive, il a apporté dans ses travaux toute l'ardeur et toute la puissance qui étaient en lui.

Il a bâti des usines, construit des chemins de fer, creusé des canaux. Il a simplifié des mécanismes, inventé des machines; bref, il s'est acquis en peu de temps une juste célébrité par l'étendue de ses connaissances et la multiplicité de ses œuvres.

La chance ou plutôt la bénédiction du ciel semble s'être attachée à tout ce qu'il entreprend. Il a orga-

nisé de grandes affaires industrielles dont la prospérité n'a pas été douteuse un seul instant. Si bien qu'aujourd'hui, après dix ans d'une activité sans égale, mais aussi d'une inébranlable réussite, il a amassé trois ou quatre fois plus que ne lui avait donné une méchante action.

Il n'a pas seulement mérité la réputation d'un de nos premiers ingénieurs civils, il s'est également attiré, à bon droit, le renom d'une des probités les plus intègres de l'industrie.

— Crois-tu que j'aie effacé de tristes souvenirs? demandait-il un jour à sa femme.

— Je ne comprends pas, Maxime, lui répondit Camille. Je ne connais de toi que ton beau talent, ton grand courage et ta haute vertu.

Simplicie, c'est-à-dire William Maxwell, a vu progressivement sa raison se fortifier. On sait s'il était joli garçon; aussi est-il devenu aisément un gentleman des plus accomplis. Il n'a pas tardé à épouser Antonine Douvet, et Bamalec aimait à répéter qu'elle était bien certaine de n'avoir pas un brigand pour époux.

La mémoire de William garde et gardera probablement toujours des lacunes. Par exemple, le mot testament, qui éveillait autrefois en lui un si terrible

— Le roi des Hellènes est arrivé à Calais, le 5 octobre, venant de Bruxelles. S. M. s'est embarquée pour Douvres, à bord d'un paquebot que le gouvernement anglais a mis à sa disposition.

— Un nouveau fléau est venu s'abattre sur nos campagnes du Midi. Les oliviers présentent cette année tous les caractères d'une affection morbide qui réduira singulièrement la récolte. Les arbres atteints sont recouverts d'une poussière noire présentant une certaine analogie avec le charbon, et l'on remarque dans les sujets une diminution notable de vigueur. Cette affection attaque de préférence les arbres épuisés; ceux qui sont plantés dans les terrains sablonneux et un peu chauds sont envahis avec plus d'intensité.

Chronique Locale.

Mercredi dernier, une assistance nombreuse accompagnait à sa dernière demeure M. Girard père, enlevé presque subitement à l'affection de sa famille et de ses amis.

M. Girard père était bien connu parmi nous. Tous ont apprécié la dignité de son caractère, la sûreté de ses relations, la délicatesse extrême de ses sentiments.

M. Girard père fut longtemps l'un des administrateurs des hospices de notre ville, et il ne cessa d'apporter, dans l'exercice de ces fonctions, un zèle éclairé et un dévouement à toute épreuve; il sut surtout faire prévaloir les principes d'ordre et de sage économie qui multiplient les ressources de la charité.

M. Girard père laisse après lui de profonds regrets et ce souvenir précieux et durable qui accompagne toujours l'homme de bien.

Un violent orage a éclaté cette nuit sur Saumur. Pendant plus de deux heures le tonnerre a grondé avec un fracas épouvantable, et une véritable trombe d'eau a inondé nos rues. Nous n'avions pas eu cet été d'orage aussi fort.

Nous ignorons si le fluide électrique a signalé quelque part son passage par des dégâts ou de ces effets surprenants comme il en produit quelque fois.

En vertu de dispositions nouvelles, notifiées par une circulaire ministérielle du 29 septembre, que publie le *Journal général de l'Instruction publique*, l'enseignement des langues vivantes, qui ne commençait jusqu'ici dans les lycées qu'à partir de la troisième, commencera dès la prochaine rentrée à partir de la sixième.

On assure que la circulaire de M. le ministre de l'agriculture et des travaux publics, par laquelle il serait dorénavant permis aux voya-

geurs qui partent de pénétrer dans les gares, et de monter dans les trains fermés, sans faire antichambre dans les salles d'attente, va être mise à exécution. Voici le texte de cette circulaire qui jusqu'à ce jour était restée inconnue :

« Paris, le 22 juin 1863.

» Messieurs,

» Depuis que les chemins de fer sont en exploitation, les voyageurs sont dirigés à mesure qu'ils prennent leurs billets de place, dans les salles d'attente d'où ils ne sont introduits sur les quais d'embarquement qu'un certain nombre de minutes avant le départ du train.

» Il résulte divers inconvénients de cet état de choses : d'abord, au moment de l'ouverture des salles, chacun se précipite quelquefois avec violence, au risque de renverser les femmes et les enfants qui font partie des voyageurs, afin de pouvoir choisir des places à sa convenance; de là des désordres. Quelquefois les meilleures places sont occupées, grâce à l'introduction sur les quais, avant l'heure d'ouverture des salles, d'un certain nombre de voyageurs privilégiés, ce qui donne lieu à des récriminations et à des plaintes qui ne manquent pas d'une certaine justesse.

» Enfin, les voyageurs devant être introduits en même temps sur les quais, n'ont aucun intérêt à arriver de bonne heure au chemin de fer, ce qui produit au dernier moment un encombrement considérable au guichet et surtout à l'enregistrement des bagages.

» Ces inconvénients seraient atténués ou même supprimés, si le voyageur était admis sur les quais dès qu'il est muni de son billet : il pourrait ainsi choisir sa place, et le classement des voyageurs se ferait sans trouble, les meilleures places étant naturellement dévolues aux plus diligents.

» Le service de la distribution des billets se ferait avec plus de calme et celui de l'enregistrement des bagages, moins précipité, permettrait d'éviter beaucoup d'erreurs et de fausses directions qu'on ne peut attribuer qu'au peu de temps laissé aux agents pour cette opération.

» Enfin, le public apprendrait un peu plus à se conduire lui-même, à veiller à ses propres intérêts et à éviter les chances d'accidents, s'il s'en présentait.

» Cette mesure ne lèserait en rien, d'ailleurs, les intérêts des Compagnies qui, par un contrôle fait au moment du départ, s'assureraient que les voyageurs sont bien dans la voiture de la classe pour laquelle ils ont pris un billet. Il pourrait, de plus, en résulter une économie dans les dimensions qu'on est obligé aujourd'hui de donner aux salles d'attente, puisque le voyageur ne serait plus destiné à y séjourner.

» Par toutes ces considérations, j'ai pensé, messieurs, que le moment était venu de faire un essai dans le sens que je viens d'indiquer et de permettre aux voyageurs l'accès des quais d'embarquement dès qu'ils sont munis de leurs billets de place. Je ne doute pas qu'avec l'esprit éclairé qui vous anime et qui préside à votre exploitation, vous ne consentiez à entrer dans cette voie.

» J'ajoute, d'ailleurs, que si l'expérience ne répondait pas à mes prévisions, je n'hésiterais pas à vous autoriser à revenir sur une mesure qui n'aurait pas atteint le but que je me propose, celui d'habituer le public à se guider lui-même dans ses relations avec les chemins de fer.

» Veuillez m'accuser réception de la présente et me faire connaître à quel moment vous êtes disposés à commencer cet essai.

» Recevez, etc.

» Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics,

» Signé : ROUHER. »

La cour de cassation, dans son audience du 10 septembre, a décidé que la qualité de juge au tribunal de commerce est incompatible avec les fonctions de juré.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Session de 1863.

(Suite.)

Un membre de la première commission soumet au Conseil la demande faite par le tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'obtenir du Conseil général une allocation de 100 fr. pendant neuf années pour l'acquisition du recueil de jurisprudence de Dalloz.

La première commission, en rappelant les hésitations du Conseil à accorder au tribunal de commerce d'Angers une somme de 500 fr. sollicitée pour doter ce tribunal d'un recueil de droit et de jurisprudence, propose de se borner à accorder simplement une allocation de même somme au tribunal de commerce de Saumur.

Le Conseil adopte l'opinion de sa première commission.

En conséquence, une somme de 500 fr. sera inscrite pour l'acquisition dont il s'agit au projet de budget, laquelle somme sera prélevée sur le crédit inscrit au sous-chapitre XX, pour dépenses imprévues.

Le Conseil vote 500 fr. inscrits au sous-chapitre I^{er} article 5, pour réparation de la pompe de service placée dans la cour de la caserne de gendarmerie de Saumur.

Le Conseil constate que les vaccinateurs qui se sont le plus distingués sont : M. Meslier, docteur-médecin à Saint-Georges-sur-Loire, dont le nom est chaque année rappelé avec éloge; M^{me} Barrault, sage-femme à Cholet, et M^{me} Roussel, sage-femme à Saumur.

Le Conseil vote, sans discussion, conformément aux propositions de M. le préfet et aux conclusions de sa deuxième commission :

616 fr., inscrits au sous-chapitre I^{er}, art. 4, pour redressement de pavage au droit des bâtiments du tribunal de Saumur;

640 fr., inscrits au sous-chapitre I^{er}, art. 2, pour réparation du grand fourneau de la cuisine de la sous-préfecture de Saumur, de la buanderie et des gouttières et descendants d'une partie des bâtiments.

Un membre de la deuxième commission soumet au Conseil la réclamation de M. de Kock, chargé par M. l'architecte du département de peindre, dans la grande salle à manger de la préfecture, cinq panneaux variés représentant des fleurs, du gibier et du poisson.

M. de Kock réclame contre l'exiguïté de la somme de 500 fr. qui a été allouée, et il prétend que les conditions de son marché ne devaient s'appliquer qu'à des panneaux de 90 centimètres sur 45, et que son travail aurait été quadruplé, ces panneaux ayant en réalité 2 mètres sur 1^m 10.

La deuxième commission pense que, légalement et en s'en tenant aux termes du marché, il ne serait rien dû à M. de Kock; mais les travaux exécutés ayant en réalité une valeur bien supérieure au prix fixé, elle propose d'allouer au sieur de Kock une somme de 500 francs à titre de gratification.

Le Conseil, adoptant les conclusions de sa deuxième commission, vote pour cet objet un crédit de 500 fr.

Un rapporteur de la 4^e commission propose au Conseil de voter, comme les années précédentes, le crédit de 7,200 fr., pour encouragement aux courses de chevaux d'Angers et de Saumur, et à l'élève des chevaux dans le département, savoir :

2,000 fr. pour les courses d'Angers;

1,200 fr. pour les courses de Saumur;

Et 4,000 fr. pour l'élève des chevaux.

La 4^e commission a vu avec regret que le crédit attribué au département de Maine-et-Loire par M. le ministre de l'agriculture avait été réduit de 2,000 fr. à 1,200 fr., à raison de l'insuffisance des concours principalement à Saumur et à Baugé.

La commission pense qu'il y aurait plutôt lieu d'augmenter les primes que de les diminuer, et elle émet le vœu que l'ancien crédit puisse être restitué au département.

Elle donne toute son approbation à M. le préfet d'avoir maintenu, à l'aide des fonds départementaux, les concours de Saumur et de

Baugé en se conformant à l'avis émis par le Conseil, dans sa session de 1861.

Un membre de la 4^e commission soumet au Conseil les observations suivantes, sur l'établissement des eaux minérales de Jouannette, à Martigné-Briand :

« A votre dernière session, messieurs, on vous a entretenus de l'efficacité des eaux de Martigné, attestée chaque année par de nouvelles et nombreuses guérisons. On vous a fait remarquer avec justesse combien cet établissement, unique en Anjou, était précieux pour notre département et les départements voisins, précieux surtout pour les classes nombreuses de gens occupés et de gens peu riches.

» Sous cette impression, vous avez voté l'an dernier, pour l'exercice 1863, un crédit de 1,500 fr., et pris l'engagement de continuer cette subvention pendant cinq années, à la condition que la commune de Martigné donnerait une subvention égale, et réaliserait les travaux d'appropriation et d'agrandissement reconnus indispensables pour assurer la prospérité de cet utile établissement.

» Jusqu'à ce jour, l'administration municipale de Martigné n'a présenté à M. le préfet ni plans, ni devis, et M. le préfet, interprétant le retard d'une façon défavorable, propose d'ajourner la subvention de 1,500 fr. payable en 1864, jusqu'à ce que les travaux de construction jugés nécessaires aient reçu un commencement d'exécution, et propose de ne porter au budget de 1864 qu'un crédit de 500 fr., destinés, suivant l'avis de la commission chargée de l'examen des recettes et dépenses de cet établissement :

» 1^o Au nettoyage des sources obstruées par des boues et des racines;

» 2^o A l'agrandissement du bassin de réception, situé sous le premier robinet;

» 3^o A une analyse chimique du grand bassin;

» 4^o A l'étude du périmètre de protection qu'il convient d'attribuer à la source.

» Votre quatrième commission, s'associant aux sentiments de M. le préfet, voit avec chagrin l'apathie de l'administration municipale de Martigné-Briand, envers un établissement si digne d'intérêt.

» Dans le but d'exciter l'attention de la commune et de stimuler son zèle, votre quatrième commission approuve l'ajournement de la subvention de 1,500 fr. qui lui est acquise par votre vote de l'an dernier, aussitôt qu'elle se sera mise en mesure; et vous propose de porter seulement à l'article 4^o du sous-chap. XVI, un crédit de 500 fr. destiné, suivant l'avis de M. le préfet et de la commission spéciale, aux travaux d'urgence ci-dessus relatés, et qui devront être faits sous la surveillance de M. l'ingénieur des mines.

Le Conseil, adoptant les conclusions de sa quatrième commission, vote le crédit de 500 fr. inscrit à l'art. 4^o du sous-chap. XVI du projet de budget.

(La suite au prochain numéro.)

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'Empereur est arrivé mardi à cinq heures du soir à Paris. Sa Majesté a passé la nuit aux Tuileries, où elle a présidé le lendemain à une heure le conseil des ministres.

Les nouvelles du Japon sont peu favorables. Les lettres arrivées par Suez, le 4 octobre, annoncent que l'expulsion des étrangers résidant dans cet empire a été ouvertement déclarée. (La France).

Breslau, 7 octobre. — On lit dans la *Gazette de Breslau* :

Un agent russe ayant été poignardé dans le *Grand Hôtel de l'Europe*, à Varsovie, cet hôtel a été confisqué sur un ordre venu de Saint-Petersbourg; les personnes qui s'y trouvaient ont été arrêtées, et, enfin, des troupes ont été installées dans les appartements. L'auteur de ce meurtre n'a pu être découvert. — Havas.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.**Plus de feu : 40 ans de succès :**

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boîteries* récentes ou anciennes, *entorses*, *foulures*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses* de

jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bomtens, ph. (17)

Qui n'a entendu parler de la Principauté de Monaco? mais qui en connaît l'histoire? On surprendrait la majorité de ceux qui répètent ce nom, si on leur disait que ce petit Etat est un des plus antiques de l'Europe; que la même

famille y règne depuis neuf siècles, et que ses princes ont joué un rôle considérable dans la vie passée de la France et de l'Italie. Un livre vient de paraître, *MONACO ET SES PRINCES*, par M. Henri Métivier, où l'auteur raconte avec détail, en s'appuyant de pièces justificatives curieuses, l'histoire complète de la principauté, depuis l'origine même de la ville jusqu'au traité de 1861, qui a cédé à la France une portion

de l'Etat des Grimaldi, et leur a laissé leur vieille capitale où leur dynastie continue à régner.

MONACO ET SES PRINCES, — 2 beaux volumes in-8°, prix 15 fr., — est en vente au bureau du journal, et chez MM. Hachette et C^{ie}, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,

Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,
RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,

Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCISES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'application est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 30 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, prix sans précédent en librairie pour ces sortes d'ouvrages.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, UNE ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume grand in-4° de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue du Temple, n° 10.

S'adresser audit notaire. (426)

MÉTAIRIE

DE L'ABBAYE DE MÉRON

Contenant 23 hectares 26 ares,

A AFFERMER

Pour la Toussaint prochaine

OU A VENDRE

Ensemble ou en détail.

S'adresser à M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay, ou à M. Lepot, rue de Bordeaux, à Saumur. (569)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE

DE VIEUX MATÉRIAUX

Le jeudi 15 octobre 1863, à une heure après midi, en la cour du Génie, rue de la Petite-Bilange, à Saumur, il sera procédé à la vente de vieux matériaux et autres objets hors de service.

On paiera comptant et 5 pour 0/0 en sus.

Le Receveur des Domaines, (572) P. VING.

MAGASIN

DE LIBRAIRIE

Situé à Saumur (Maine-et-Loire),

A CÉDER

Pour cause de santé.

S'adresser à M. A. GAULTIER, libraire à Saumur. (568)

A VENDRE

Très-jolie CHIENNE COUCHANTE

parfaitement dressée.

S'adresser à M. BULLEAU, expert au Coudray-Macouard. (571)

A VENDRE

UNE JUMENT alezane, âgée de 6

ans, très-bien dressée.

S'adresser à M. HÉGERMANN-LINDENCRONE, officier danois, rue Beau-repaire. (567)

A VENDRE

UN PRESOIR EN BOIS, portatif, pouvant faire cinq barriques de vin ou de cidre.

S'adresser à M. BODIN, rue Saint-Nicolas, n° 27. (533)

ON DEMANDE à traiter d'un OFFICE DE NOTAIRE de 3^e classe. S'adresser au bureau du journal.

On demande une COMPTABILITÉ ou une place de VOYAGEUR. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX, Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

PERAY,

PÉPINIÉRISTE,

Rue de la Chouetterie, à Saumur.

Arbres forestiers très-forts, peupliers, frênes, ormeaux, acacias, bouleaux, catalpas et autres arbres verts; arbustes, etc.; arbres à fruits variés. (559)

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume

de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

La conscience religieuse vient d'être profondément blessée par un livre dont tout, jusqu'au titre, est une offense au Christ.

M. BARNABÉ CHAUVELOT, connu par ses vigoureuses études sur les faux savants, vient de mettre à nu les sophismes et l'ignorance de l'auteur de ce livre, M. E. RENAN, en publiant un ouvrage qui a pour titre :

A. M. ERNEST RENAN.

LA DIVINITÉ DU CHRIST

D'APRÈS LES PLUS

GRANDS GÉNIES DU MONDE

Un volume in-8°. — Prix : 1 fr. 50 par la poste.

Chez HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 6 OCTOBRE.			BOURSE DU 7 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 75	» 25	» »	67 55	» »	» 20
4 1/2 pour cent 1852.	95 95	» 05	» »	96 »	» 05	» »
Obligations du Trésor.	452 50	» »	» »	452 50	» »	» »
Banque de France.	3300 »	» »	15 »	3300 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1320 »	» »	20 »	1335 »	15 »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1275 »	25 »	» »	1280 »	5 »	» »
Crédit Agricole	700 »	10 »	» »	» »	» »	» »
Crédit Mobilier	1172 50	7 50	» »	1165 »	» »	7 50
Comptoir d'esc. de Paris.	760 »	» »	» »	760 »	» »	» »
Orléans (estampillé)	982 50	6 25	» »	983 75	1 25	» »
Orléans, nouveau	820 »	6 25	» »	818 75	» »	1 25
Nord (actions anciennes).	990 »	2 50	» »	990 »	» »	» »
Est.	508 75	2 50	» »	510 »	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1022 50	20 »	» »	1020 »	» »	2 50
Midi	712 50	5 »	» »	706 25	» »	6 25
Ouest	505 »	» »	5 »	510 »	5 »	» »
Genève	496 25	» »	» »	496 25	» »	» »
Dauphiné	482 50	1 25	» »	482 50	» »	» »
Ardennes	480 »	» »	» »	475 »	» »	5 »
Algériens	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1710 »	» »	15 »	1725 »	15 »	» »
Canal de Suez	510 »	» »	» »	508 75	» »	1 25
Transatlantiques.	527 50	2 50	» »	530 »	2 50	» »
Autrichiens	407 50	» »	» »	405 »	» »	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	567 50	5 »	» »	562 50	» »	5 »
Victor-Emmanuel.	423 75	3 75	» »	421 25	» »	2 50
Russes.	421 25	» »	» »	421 25	» »	» »
Romains.	408 75	» »	3 75	410 »	1 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	710 »	6 25	» »	703 75	» »	6 25
Saragosse	642 50	» »	2 50	635 »	» »	7 50
Portugais	510 »	5 »	» »	510 »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Ouest	295 »	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi.	297 50	» »	» »	297 50	» »	» »
Est.	297 50	» »	» »	296 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.